



Le 28 septembre 2023,

NOTE D'INFORMATION N° 26/2023

Objet : Préparatifs pour le plan de formation 2024

Comme chaque année, le plan de formation de l'année à venir est à formaliser et à présenter au CSE pour le mois de décembre.

Afin de faciliter la réalisation de ce plan, les managers/directeurs reviendront vers vous pour échanger sur vos besoins de formation.

Les directeurs devront communiquer un tableau récapitulatif des formations à Leslie au plus tard **le vendredi 3 novembre 2023**.

Pour simplifier votre recherche, vous pouvez accéder à l'ensemble des formations des organismes via les catalogues en ligne disponible chez nos partenaires.

Pour rappel, voici le nom de quelques organismes de formation reconnus avec lesquels nous travaillons régulièrement :

- Sites généralistes : Cegos, Demos, EFE
- Sites Assurance : IFPASS, EFE, AF2A
- Sites Juridiques : Lamy, Dalloz
- Sites management et développement personnel : Gereso, Institut François Bocquet
- Site Informatique / bureautique : Orsys, M2i Formation
- Site technique (environnement) : Inéris
- Site Langues : BTL

Cette liste n'est pas exhaustive.

Nous vous remercions de bien vouloir télécharger le programme de formation afin de faciliter vos inscriptions.

Tous les collaborateurs seront informés en début d'année par le service RH des formations qui seront acceptées et seront interrogés sur la date de session à prévoir.

Le service RH se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

Gaëlle BONTET
Directeur